

# Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge

Une publication de la Commission du canal de dérivation  
*Plus de protection. Plus de possibilités.* SEPTEMBRE 2009



## Message du président - « L'élargissement du canal assure une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans »

**A**u cours des 150 dernières années, il n'y a eu qu'une seule autre inondation causée par la rivière Rouge qui a été plus importante que celle de ce printemps, et les Manitobains et Manitobaines qui résident en bordure de la rivière entre la frontière américaine et le lac Winnipeg ont dû encore une fois faire face à de sérieuses inondations. Le niveau élevé d'humidité et le gel des sols ainsi que les embâcles inhabituels ont contribué à élever le niveau des eaux. Résidents locaux, dirigeants municipaux et fonctionnaires provinciaux ont déployé d'importants efforts pour lutter contre les inondations, notamment en utilisant des broyeuses Amphibex et de grandes excavatrices. Nous offrons notre sympathie et nos pensées à toutes les personnes qui ont été touchées par ces graves inondations printanières.

Pour les résidents de Winnipeg, ces inondations printanières ont de nouveau souligné l'importance du canal de dérivation de la rivière Rouge. Le 8 avril, le canal de dérivation a été activé afin de protéger Winnipeg. Au cours des semaines qui ont suivi, le débit des eaux détournées dans le canal a atteint 1 218 mètres cubes (soit 43 000 pieds cubes) par seconde, ce qui a permis de réduire le niveau de rivière à Winnipeg de 3,05 m (10 pieds) et de prévenir environ 10 milliards de dollars de dégâts.

Les récentes instances de niveau élevé des eaux ont confirmé la nécessité d'élargir le canal de dérivation de la rivière Rouge afin de protéger Winnipeg contre des inondations plus importantes que celle de 1997, une inondation qu'on appelle souvent « l'inondation du siècle ». Il y a quelques mois, le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge a réalisé un de ses objectifs majeurs, soit la protection contre les inondations à récurrence de 700 ans pour Winnipeg, East St. Paul et West St. Paul. Cette étape importante a été atteinte grâce à l'achèvement des travaux d'excavation le long des 48 kilomètres (environ 29 miles) du canal, qui ont plus que doublé la capacité du canal.

L'élargissement du chenal est terminé, mais les autres travaux continuent et devraient être terminés d'ici un an et demi, notamment l'achèvement des ouvrages régulateurs d'entrée et de sortie du canal, la rénovation des ponts ferroviaires de la Canadian Pacific Railway à Keewatin et à Emerson et la construction de la digue ouest. Deux nouveaux projets devraient également être terminés d'ici l'automne 2010 : les ponts situés sur les RPGC n° 44 et n° 15. La Commission du canal de dérivation du Manitoba a également entamé des travaux sur un projet pilote visant la construction d'un tronçon de sentier récréatif le long du canal élargi, entre la RPGC n° 59 direction nord et le parc provincial de Birds Hill. Ce tronçon fait partie d'un plan global d'aménagement des terres et d'espace de loisirs le long du canal, pour le bénéfice de toute la population manitobaine.

Pour en savoir plus sur le Projet d'agrandissement du canal de dérivation, vous pouvez consulter le site Web qui lui est consacré ([www.floodwayauthority.mb.ca/index\\_fr.html](http://www.floodwayauthority.mb.ca/index_fr.html)) ou appeler la Commission du canal de dérivation du Manitoba au 204 945-4900 ou au 1 866 356-6355 (sans frais).

Merci de votre intérêt dans ce projet.

Ernie Gilroy

Le directeur général de la Commission du canal de dérivation du Manitoba,

## Dans ce numéro...

### Addition de deux ponts au Projet

Les gouvernements provincial et fédéral annoncent l'addition des ponts des RPGC n° 44 et n° 15.

### Élargissement du mandat de la Commission du canal de dérivation du Manitoba

La Commission va gérer l'initiative d'amélioration du transport sur la rive est.

### Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones 2009

53 millions ont été investis jusqu'à présent.

### Le point sur la construction

Vue d'ensemble des travaux.

### Le point sur les espaces de loisirs

Projet pilote en cours.

### Ligne d'information sur les eaux souterraines

Ligne téléphonique d'information gratuite ouverte 24 h sur 24.

### Initiative d'accès aux matériaux de déblais 2009

Le public a accès gratuitement à la terre (glaise) de déblais.

### Sécurité du public pendant les travaux d'expansion

Le public est invité à éviter les zones de construction.

### Quatrième campagne SAFE Roads

On encourage le public à conduire prudemment à proximité des ouvriers des chantiers de construction.



L'ouvrage régulateur d'entrée.

## Addition de deux ponts au Projet d'agrandissement du canal de dérivation

Le 22 décembre 2008, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé que deux nouveaux ponts seraient ajoutés au Projet d'agrandissement du canal de dérivation : les ponts des RPGC n° 15 et n° 44. Les coûts du projet se sont révélés inférieurs à ceux prévus, ce qui a permis d'allouer des fonds dans le remplacement des ponts – d'où l'addition de ces deux ponts au projet –, ce qui permettra d'éviter que la Province ne soit obligée de les remplacer plus tard.

- **Construction du pont de la RPGC n° 44** – L'entreprise PCL Constructors Canada Ltd a obtenu le contrat de construction du nouveau pont de la RPGC n° 44 au-dessus du canal de dérivation, contrat dont le coût a été estimé à 14,7 millions de dollars. Ce pont sera construit plus haut que le niveau d'une inondation à récurrence de 700 ans. Dans le cadre du projet, le chemin Rockhaven est en train de subir des améliorations de sécurité, notamment :
  - la construction de nouvelles voies de sortie pour les véhicules circulant sur la RPGC n° 44 qui veulent tourner sur le chemin Rockhaven;
  - l'asphaltage complet du chemin Rockhaven à l'ouest de la voie de chemin de fer Manitoba Central jusqu'à la route provinciale secondaire n° 204;
  - l'amélioration des panneaux de signalisation et du marquage de la chaussée au passage à niveau de la voie de chemin de fer Manitoba Central;
  - un nouveau sentier piétonnier en gravier de 1,5 m (4,92 pieds) de large le long de la limite de propriété sud du chemin Rockhaven, qui ira de la maison la plus à l'ouest du côté est de la voie de chemin de fer Manitoba Central jusqu'à la RPGC n° 44.

- **Construction du pont de la RPGC n° 15** – L'entreprise MD Steele Construction Ltd. a obtenu le contrat de construction du nouveau pont de la RPGC n° 15 au-dessus du canal de dérivation, contrat dont le coût a été estimé à 10,8 millions de dollars. Les améliorations de sécurité prévues incluent :
  - le remplacement des deux voies existantes par trois voies;
  - la construction d'une voie de virage désignée;
  - l'aménagement sur le pont d'un terre-plein central surélevé;
  - des améliorations à l'intersection de la RPGC n° 15 et de la RPS n° 207.

Le plan actuel à trois voies n'empêche en rien que le futur pont puisse accueillir le volume supplémentaire de véhicules qui résulterait de l'élargissement possible à quatre voies de la RPGC n° 15.

Les problèmes de circulation seront minimes pendant la construction car les ponts existants seront ouverts à la circulation. Pour des raisons de sécurité, pendant la construction du pont de la RPGC n° 44, la limite de vitesse sur le chemin Rockhaven sera réduite à 50 km/h (30 mi/h), des dos d'âne temporaires y seront installés et la circulation des camions y sera interdite. Les travaux de construction des deux ponts ont commencé en juillet et devraient être terminés à l'automne 2010. Dans le cadre du projet, un total de huit ponts, routiers et ferroviaires, sont en cours de remplacement.



(de gauche à droite) Le premier ministre du Manitoba, M. Gary Doer, et le président du Conseil du trésor fédéral, M. Vic Toews, lors de l'annonce, en décembre 2008, du remplacement des ponts des RPGC n° 15 et n° 44.

## Le mandat de la commission du canal de dérivation est élargi pour inclure la coordination des travaux de construction d'une route toute saison sur la rive est du lac Winnipeg

La Province a annoncé que le mandat de la Commission du canal de dérivation du Manitoba sera élargi afin que la Commission puisse gérer la construction d'une route toute saison sur la rive est du lac Winnipeg.

« Cela fait plusieurs années que les Premières nations qui vivent sur la rive est du lac Winnipeg demandent la construction d'une route toute saison qui établirait un lien permanent entre les collectivités et améliorerait l'accès à cette région ainsi que ses possibilités économiques, a expliqué le ministre manitobain de l'Infrastructure et des Transports, M. Ron Lemieux. La construction de cette route nous donne une chance incroyable de contribuer à la baisse des coûts de transport, à l'augmentation des possibilités de développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de cette région. »

L'initiative d'amélioration du transport sur la rive est a deux priorités initiales.

- 1) La construction d'une route toute saison allant de la route provinciale secondaire (RPS) n° 304 près de Manigotagan jusqu'à la Première nation de Bloodvein, puis jusqu'à la collectivité de Premières nations de Berens River : ces travaux comprennent les évaluations techniques et environnementales et l'amélioration du chemin Rice River existant au nord de Manigotagan, ainsi que la construction d'une route en gravier toute

saison jusqu'à la collectivité de Berens River. La longueur totale de la route sera approximativement de 170 kilomètres (environ 105 miles). Sous réserve des autorisations environnementales, on prévoit le début des travaux en 2010.

- 2) L'étude du réseau de transport sur la rive est se penchera sur les améliorations qui pourraient être apportées au réseau de transport liant les collectivités du reste de la région. Cette étude devrait être terminée d'ici à l'automne 2010.

Le 30 avril 2009, la Province a proposé le projet de loi 31, la *Loi modifiant la Loi sur la Commission du canal de dérivation du Manitoba*, qui élargit le mandat de la Commission pour y inclure la gestion des travaux de construction d'une route toute saison sur la rive est du lac Winnipeg. Un organisme intérimaire – le East Side Road Authority, Inc. (ESRA) – a été mis sur pied dans ce but. Cet organisme s'est engagé à travailler en collaboration avec les collectivités de la région afin de garantir que les travaux de construction vont générer des emplois et des possibilités de développement économique pour les populations locales.

Pour en savoir plus sur l'initiative d'amélioration du transport sur la rive est, vous pouvez appeler le **204 945-4900** à Winnipeg ou le **1 866 356-6355** (numéro sans frais) ailleurs. Vous pouvez également consulter le site Web [www.eastsideroadauthority.mb.ca](http://www.eastsideroadauthority.mb.ca) (en anglais seulement).

## Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones en 2009

Suite au succès de l'initiative d'impartition pour les entreprises autochtones des trois dernières années, la Commission du canal de dérivation du Manitoba a accordé cinq nouveaux contrats d'un montant d'environ 10 millions à des entreprises autochtones pour la période de construction 2009. Jusqu'à présent, 30 contrats de construction d'une valeur totale de 53 millions de dollars, ont été accordés dans le cadre de cette initiative.

Les entreprises choisies pour la période 2009 sont :

1. **Offre W21** - 1133407 Ontario Ltd. / O/ Pipestone Contracting Ltd.
2. **Offre W28** - H. Baudry Construction Ltd.
3. **Offre W29** - TGIC / Munro Construction
4. **Offre W19** - Meetong Construction Ltd.
5. **Offre ED1** - Nistow Construction Ltd.

*Des entrepreneurs intéressés par l'initiative 2009 d'impartition pour les entreprises autochtones participent à la réunion des soumissionnaires pour les travaux de la digue ouest en mai 2009.*

Le programme vise à combler les pénuries potentielles de main-d'œuvre qualifiée et crée des emplois et des possibilités économiques pour les populations Autochtones, tout en améliorant la protection de Winnipeg contre les inondations. En raison du succès de la Commission dans le cadre de l'initiative d'impartition pour les entreprises autochtones, la Province a récemment annoncé l'élargissement du mandat de la Commission afin d'y inclure la coordination des travaux de construction d'une route toute saison sur la rive est du lac Winnipeg.



**Le point sur la construction** – L'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge – un des plus importants projets d'infrastructure de l'histoire du Manitoba – a permis de créer plus de 2 500 emplois et de donner du travail à plus de 120 entreprises.

## Travaux terminés

### Excavation du canal d'évacuation des crues

L'élargissement du canal de dérivation, et notamment celle du canal d'évacuation des crues, a permis d'augmenter la capacité du canal (qui était de 1 700 mètres cubes [60 000 pieds cubes] d'eau par seconde) à 4 000 mètres cubes (140 000 pieds cubes) d'eau par seconde. La largeur originale du canal variait de 215 mètres (environ 235 verges) à 305 mètres (environ 333 verges); les travaux d'agrandissement ont permis d'allonger cette largeur de jusqu'à 60 mètres (environ 65 verges). Près de 21 millions de mètres cubes (plus de 27 millions de verges cubes) de terre ont été retirés du canal. Grâce à ce projet d'agrandissement, le canal de dérivation de la rivière Rouge protège maintenant Winnipeg contre les inondations à récurrence de 700 ans.



*Les travaux d'excavation du canal d'évacuation des crues ont pris fin en 2009.*

### Remplacement et amélioration du pont de la route Transcanadienne

Dans le cadre du projet, l'entreprise MD Steele Construction a remplacé la structure existante du pont qui enjambait le canal par deux nouvelles structures. Ces nouvelles structures ont été construites 3,9 mètres (12 pieds et 10 pouces) plus haut que l'ancienne structure et leur longueur dépasse celle de l'ancienne de 98,6 mètres (323 pieds et 6 pouces). Elles sont conçues pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans. Les travaux comprenaient des améliorations importantes à la sécurité, dont l'ajout de voies d'accélération (vers l'est) et de décélération (vers l'ouest). Les deux structures sont conçues pour permettre à la circulation d'entrer et de sortir du pont de manière sécuritaire. Le pont a été ouvert à la circulation en novembre 2006.

### Remplacement et amélioration du pont de la RPGC n° 59 sud

L'entreprise PCL Construction Canada Ltd. a remplacé les deux ponts existants (celui en direction du nord et celui en direction du sud). Les nouvelles structures sont construites 4 mètres (13 pieds) plus haut que les anciennes structures, et leur longueur dépasse celle des anciennes structures de 50 mètres (164 pieds). Elles sont conçues pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans.

D'autre part, le chemin Prairie Grove a été reconstruit plus haut le long de la berge, ce qui lui permet de rester plus longtemps au-dessus du niveau des eaux pendant une inondation. Le pont a été ouvert à la circulation en novembre 2007.

### Construction du pont ferroviaire Canadian National Railway à Sprague

Le pont ferroviaire Canadian National Railway qui enjambe le canal de dérivation de la rivière Rouge à Sprague a été remplacé par une structure conçue pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans. L'entreprise PCL Constructors Ltd. a achevé la construction du pont en juin 2007.

### Remplacement du pont ferroviaire Canadian National Railway à Redditt

L'entreprise PCL Constructors Canada Inc. a commencé la construction du nouveau pont en janvier 2007. Conçu pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans, le nouveau pont a été ouvert à la circulation en juin 2008.



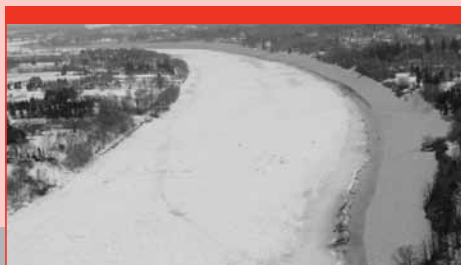
*Le nouveau pont ferroviaire CNR à Redditt a été ouvert à la circulation en juin 2008.*

### Déplacement de l'aqueduc de la ville de Winnipeg

En 2006, l'entreprise Mulder Construction a entamé les travaux de déplacement des tronçons I et II de l'aqueduc de la ville de Winnipeg. La Commission du canal de dérivation du Manitoba a coordonné les travaux de déplacement avec la Ville de Winnipeg, et le projet a été achevé en mars 2007.

### Protection contre l'érosion de la rive ouest de la rivière Rouge

À titre de précaution, des mesures de protection contre l'érosion ont été mises en œuvre sur la rive ouest de la rivière Rouge, en face de l'ouvrage régulateur de sortie. Ce projet incluait l'installation d'un enrochement d'environ 81 000 tonnes métriques (soit 89 302 tonnes impériales) de calcaire traité sur une section de 1,8 km (1,12 mile) le long de la rive ouest. Les travaux ont commencé en novembre 2008 et se sont achevés en février 2009.



*Protection contre l'érosion sur la rive ouest de la rivière Rouge à Lockport.*

## Travaux en cours

### Ouvrage régulateur de sortie

L'entreprise PCL Constructors Canada a élargi l'ouvrage régulateur existant pour qu'il soit deux fois plus grand et capable de résister à une inondation à récurrence de 700 ans. D'importantes mesures de protection contre l'érosion – y compris de nouveaux blocs de dissipation d'énergie – ont été bâties en aval de la sortie de l'ouvrage afin de réduire davantage la vitesse de l'eau qui rentre dans la rivière Rouge. Ces améliorations aideront à maintenir constante la vitesse de l'eau traversant l'ouvrage. Ces travaux ont commencé pendant l'été 2007 et la majorité du travail a été terminé au printemps dernier. Les travaux en cours concernent les mesures de protection contre l'érosion et le nettoyage du site.



*L'ouvrage régulateur de sortie à Lockport.*

### Améliorations apportées à l'ouvrage régulateur d'entrée

L'ouvrage régulateur d'entrée, qui sert à régulariser le débit entre le canal de dérivation et la rivière Rouge, fait actuellement l'objet de travaux d'amélioration. TPG Pritchard Machine, une division de Pritchard Engineering Co. Ltd., est en train d'apporter des améliorations mécaniques, hydrauliques et électriques à l'ouvrage. La majorité des travaux sur cette structure sont effectués pendant l'hiver, lorsqu'il n'est pas nécessaire que le canal de dérivation soit fonctionnel.



*Des travaux d'amélioration sont en cours sur l'ouvrage régulateur d'entrée.*

### Remplacement du pont de la RPGC n° 44

Les travaux de remplacement du pont de la RPGC n° 44 ont commencé pendant l'été 2009 et devraient être terminés au cours de l'automne 2010. Le nouveau pont sera construit 3 m (environ 9 pieds) plus haut que l'ancienne structure et sera conçu pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans. Le projet répond aux normes actuelles de conception et comporte plusieurs améliorations de sécurité, y compris des améliorations à l'extrémité nord de l'intersection entre l'échangeur et la RPS n° 204, des courbes plus larges pour les bretelles d'accès, des accotements revêtus sur l'échangeur, et des améliorations à l'intersection de la RPGC n° 44 et du chemin Rockhaven.

### Remplacement du pont de la RPGC n° 15

Les travaux de remplacement du pont de la RPGC n° 15 doivent commencer cet été et devraient être terminés au cours de l'automne 2010. La nouvelle structure sera conçue pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans et répondre aux normes actuelles de conception, et aura une durée de vie de 75 ans. Elle comportera plusieurs améliorations de sécurité, notamment une nouvelle conception à trois voies (y compris une voie pour les véhicules tournant vers le sud sur la route périphérique), l'aménagement sur le pont d'un terre-plein central surélevé, et des améliorations à l'intersection de la RPGC n° 15 et de la RPS n° 207.

### Pont ferroviaire du CPR à Emerson

L'entreprise MD Steele Construction Ltd. a commencé les travaux de remplacement du pont ferroviaire du CPR à Emerson pendant l'été 2008. La nouvelle structure sera conçue pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans. La construction du nouveau pont devrait être terminée à l'automne 2009.



*La construction du nouveau pont ferroviaire du CPR à Emerson devrait être terminée à l'automne 2009.*

## Travaux en cours

(Suite de la page précédente)



Une structure de déviation permet de détourner la circulation des trains pendant les travaux de construction du nouveau pont du CPR à Keewatin.

### Pont ferroviaire du CPR à Keewatin

L'entreprise MD Steele Construction Ltd. a commencé les travaux de remplacement du pont ferroviaire du CPR à Keewatin en novembre 2007. Conçue pour résister à une inondation à récurrence de 700 ans, la nouvelle structure mesurera 37 m (121 pieds) de plus en longueur que l'ancien pont, et elle sera construite environ 1,3 m (4,3 pieds) plus haut. La construction du nouveau pont devrait être terminée à l'automne 2009.

### Prolongement de la digue ouest

La digue ouest, qui est située au sud-ouest de Winnipeg, est en train d'être surélevée afin d'offrir une meilleure protection contre les vents et les vagues en période d'inondations importantes. Le projet prévoit, entre autres, la surélévation de la digue, le nivellement du fossé et l'installation de buses. Jusqu'à présent, environ 37 des 51 km (22 des 31 miles) de digue situés le long du canal de dérivation ont été surélevés.

La construction de la digue ouest s'inscrit dans le cadre de l'initiative d'impartition pour les entreprises autochtones gérée par la Commission du canal de dérivation du Manitoba.

## Un projet pilote en cours dans le cadre du plan conceptuel d'aménagement récréatif et paysager « Possibilités »

La Commission du canal de dérivation du Manitoba est en train de construire un segment de sentier récréatif le long du nouveau parcours élargi du canal de dérivation, entre la RPGC n° 59 direction nord et le parc provincial de Birds Hill. Ce projet prévoit, entre autres, le retour à l'état naturel d'espaces de prairies et la plantation d'arbres afin d'améliorer l'ensemble de l'aménagement paysager du canal de dérivation.

Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre du plan conceptuel « Possibilités » – la stratégie globale de développement récréatif et paysager le long du nouveau parcours élargi du canal de dérivation – qui prévoit notamment :

- l'aménagement d'un sentier récréatif polyvalent toutes saisons le long du canal;
- un programme de plantation d'arbres, de reverdissement et d'aménagement du paysage le long du canal, axé sur la durabilité et le retour à l'état naturel;
- l'aménagement d'aires de rassemblement pour des activités récréatives;
- l'installation de passerelles piétonnes pour permettre la traversée à bas niveau du canal d'évacuation des crues, lorsqu'il n'est pas actionné;
- l'offre aux producteurs agricoles de parcelles à louer pour la culture de plantes fourragères;
- l'aménagement de jardins communautaires;
- l'installation de panneaux et d'un programme d'interprétation de la nature.

En juin 2008, la Commission du canal de dérivation du Manitoba a mis sur pied un groupe d'experts pour développer le nouvel aménagement paysager et récréatif du canal. Ce groupe de consultation est présidé par Hilderman Thomas Frank Cram – une entreprise de planification et d'architecture de paysage – et comprend les entreprises McKay Finnigan and Associates, MMM Group, Prairie Habitats Inc. et Fort

Whyte Alive, ainsi que d'autres spécialistes du développement touristique et économique. Avant de se lancer dans le développement du plan, les experts ont rencontré des amateurs de plein air, des organismes non gouvernementaux, des administrations publiques locales et d'autres organismes.

En février, la Commission du canal de dérivation du Manitoba a organisé deux journées portes ouvertes pour présenter l'aménagement récréatif et paysager proposé.

« Ces journées portes ouvertes ont été une excellente occasion pour nous d'entendre ce que le public avait à dire sur le plan conceptuel Possibilités, a déclaré le vice-président des opérations de la Commission du canal de dérivation du Manitoba, M. Daryl Harvey. Les commentaires que nous avons reçus nous ont aidés à développer le plan, et nous nous réjouissons de pouvoir bientôt mettre en œuvre cette initiative passionnante et de bâtir un espace de loisirs durable pour la population du Manitoba et ses générations futures. »

Le plan conceptuel en est au stade de la finalisation et sera soumis aux autorités gouvernementales pour approbation. On demande au public de ne pas utiliser le canal de dérivation comme espace récréatif jusqu'à ce que les travaux de construction soient terminés.



Journée portes ouvertes à Transcona sur l'aménagement récréatif du canal de dérivation.

## Ligne d'information sur la protection des eaux souterraines 24 h sur 24

Une ligne téléphonique d'information 24 h sur 24 a été mise en place pour répondre aux questions portant sur la manière de maintenir la qualité de l'eau de puits dans une zone de construction, et cette ligne demeurera ouverte pendant la durée des travaux de construction du canal de dérivation. Si vous avez des problèmes avec votre approvisionnement en eau qui sont liés à la construction du canal, le numéro sans frais à composer est le 1 877 456-1201.

La Commission du canal de dérivation du Manitoba répondra le plus rapidement possible à ces appels. Cette ligne téléphonique s'inscrit dans le cadre du programme général de gestion des eaux souterraines de la Commission. Pour en savoir plus, communiquez directement avec la Commission en composant le **204 945-4900** (à Winnipeg) ou en visitant le site [www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca).

## Initiative d'accès aux matériaux de déblais 2009

La Commission du canal de dérivation du Manitoba continue d'offrir gratuitement au public la terre (glaise) de déblais dans le cadre de l'Initiative d'accès aux matériaux de déblais 2009. L'année 2009 sera la dernière année de programme dans la mesure où les travaux d'excavation sont terminés, et où le canal d'évacuation sera mis en reverdissement à la fin de cette année.

Comme dans les années précédentes, la Commission du canal de dérivation du Manitoba offre gratuitement cette terre au public, mais n'assume pas les frais de transport, qui sont à la charge des preneurs. **On rappelle au public que la terre offerte est de la glaise et non de la terre végétale.**

Cette saison, deux sites d'entreposage de terre ont été établis. Ces deux sites ont été ou sont ouverts du mardi au dimanche de 8 h à 18 h (sauf en cas de mauvais temps) aux dates suivantes :

- **Site du pont du chemin St. Mary's :**  
du vendredi 3 juillet au vendredi 31 juillet.  
La voie d'accès au site se situe juste au sud du pont du chemin St. Mary's qui enjambe le canal de dérivation.
- **Site du chemin Dunning :**  
du mercredi 5 août au dimanche 4 octobre.  
La voie d'accès au site se situe au niveau de l'intersection du chemin Dunning et la RPGC n° 202.

Une chargeuse est à la disposition du public 5 jours par semaine, du mercredi au dimanche. Les sites sont fermés les lundis et peuvent être fermés d'autres jours en raison du mauvais temps.

Au cours des trois derniers étés, environ 250 000 mètres cubes (326 988 verges cubes) ont été récupérés par le public et diverses municipalités locales.

Si vous souhaitez obtenir de cette glaise de déblais, veuillez communiquer avec la Commission du canal de dérivation du Manitoba par téléphone ou en vous inscrivant en ligne. Pour vous inscrire ou savoir quels sites sont ouverts, appelez le 204 945-4900 de Winnipeg ou le 1 866 356-6355 (numéro gratuit) d'ailleurs, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30. Les samedis et dimanches, appelez le 204 612-7692 entre 8 h et 18 h. Vous pouvez également consulter le site Web de la Commission : [www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca).



*L'Initiative d'accès aux matériaux de déblais 2009 de la Commission du canal de dérivation du Manitoba.*

## Le public devrait éviter les zones de construction du canal de dérivation

Pour des raisons de sécurité, on demande au public d'éviter de circuler dans le canal de dérivation, pour la sécurité du public ainsi que pour celle des travailleurs. Cette directive concerne particulièrement les utilisateurs de véhicules hors-route, de motoneiges et de véhicules tout-terrain.

Les travaux d'excavation sont presque terminés, mais il y a plusieurs autres projets de construction en cours ou sur le point de démarrer, y compris des projets de

reverdissement et d'aménagement du paysage dans diverses portions de canal, des travaux au niveau des ouvrages régulateurs d'entrée et de sortie et plusieurs projets de construction de ponts. L'ensemble de ces projets font des 48 kilomètres (environ 29 miles) du canal un long chantier de construction actif et potentiellement dangereux.

La Commission du canal de dérivation apprécie la coopération du public pour assurer la sécurité de ce site de construction.

*Manitoba Floodway Authority  
Area Under Construction  
Authorized Personnel Only*

*Commission du canal de dérivation du Manitoba  
Zone en construction  
Réservé au personnel autorisé*

Canada

Manitoba Floodway Authority  
Commission du canal de dérivation du Manitoba

Manitoba 

## La campagne Safe Roads encourage fortement les Manitobains à conduire lentement

Cette année encore, la Commission du canal de dérivation du Manitoba participe à SAFE Roads, une campagne de sensibilisation qui encourage les conducteurs manitobains à ralentir lorsqu'ils s'approchent d'une zone de construction et à partager la route en toute sécurité avec les véhicules d'urgence tels que les camions de pompiers, les ambulances et les véhicules de police.

Cette campagne de sécurité est le résultat d'un partenariat entre :

- la Ville de Winnipeg;
- le ministère de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba;
- la Manitoba Heavy Construction Association;
- la Commission du canal de dérivation du Manitoba;
- Hydro-Manitoba;
- la Commission des accidents du travail du Manitoba;
- les services de police de la Ville de Winnipeg;
- les services de police de Brandon;
- le Manitoba Government Employees Union;
- les services d'incendie et d'ambulance de Winnipeg;
- la Construction Safety Association of Manitoba.

### Commission du canal de dérivation du Manitoba

155, rue Carlton, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8  
Tél. : 204 945-4900, téléc. : 204 948-2462  
Numéro sans frais : 1 866 356-6355  
Courriel : [floodway@gov.mb.ca](mailto:floodway@gov.mb.ca)  
[www.floodwayauthority.mb.ca](http://www.floodwayauthority.mb.ca)

Canada

Manitoba 